

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 2000-98 DU 26 Mai 2000
portant convocation du Conseil National de Transition
en session extraordinaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n°99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du
Gouvernement.

DECRETE :

Article unique.- Le Conseil National de Transition est convoqué en session
extraordinaire le mardi 6 juin 2000 à 10 heures.

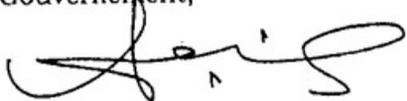
Fait à Brazzaville, le **26 mai 2000**



Denis SASSOU-NGUESSO./-

Par le Président de la République,

Le ministre de la communication, chargé
des relations avec le Parlement, porte-parole
du Gouvernement,



François IBOVI